



Conseil d'administration

329^e session, Genève, 9-24 mars 2017

GB.329/HL/1

Section de haut niveau

Groupe de travail sur la dimension sociale de la mondialisation

HL

Date: 24 février 2017

Original: Anglais

PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Le travail décent au service du développement durable

Objet du document

Le Conseil d'administration est invité à examiner comment les travaux de l'OIT sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, *Transformer notre monde*, appuient la réalisation des objectifs du développement durable en vue de la préparation de sa contribution aux débats du Forum politique de haut niveau, qui se tiendra en juillet 2017 (voir les points pour discussion suggérés au paragraphe 44).

Objectif stratégique pertinent: Tous les objectifs stratégiques.

Principal résultat/élément transversal déterminant: Résultats stratégiques 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8 et résultat facilitateur A.

Incidences sur le plan des politiques: Oui.

Incidences juridiques: Aucune.

Incidences financières: Prévues dans le cadre des propositions de programme et de budget.

Suivi nécessaire: Oui.

Unité auteur: Département de la coopération multilatérale (MULTILATERALS).

Documents connexes: GB.329/INS/3/1; GB.329/INS/3/2; GB.329/INS/7; GB.329/POL/1; GB.329/POL/5.

Le travail décent au service du développement durable: garantir qu'il n'y aura pas de laissés-pour-compte

1. A sa 328^e session (octobre-novembre 2016), le Conseil d'administration a décidé de tenir à sa session de mars 2017 un débat de haut niveau sur les questions relatives au travail décent en rapport avec le thème «éliminer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde en mutation»¹, qui fera l'objet du Forum politique de haut niveau de juillet 2017 sur le développement durable (HLPF) du Conseil économique et social des Nations Unies et se terminera par l'adoption d'une déclaration ministérielle. Chaque année, le HLPF passe en revue une série d'objectifs de développement durable (ODD); en 2017, il examinera les ODD 1 (pauvreté), 2 (faim), 3 (santé), 5 (genre), 9 (industrialisation) et 14 (océans), ainsi que les liens transversaux entre ces objectifs.
2. Transformer les économies pour les rendre plus durables en aidant les travailleurs à délaisser le travail improductif pour des formes plus productives, tout en veillant à ce qu'ils réalisent leur potentiel dans des conditions de dignité et d'égalité: cet objectif est au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030². Il peut induire une dynamique de croissance susceptible de réduire la pauvreté, où le renforcement des capacités de production permet d'accroître les revenus du travail, les investissements du secteur privé, les recettes fiscales et l'investissement public dans les infrastructures sociales et physiques. Ce document examine comment le plein emploi, l'emploi productif et le travail décent appuient la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, *Transformer notre monde*, afin de préparer la contribution de l'OIT aux débats du HLPF.

Éliminer la pauvreté: un défi de taille

3. En 2016, tous genres confondus, trois travailleurs sur dix des pays émergents et en développement – soit quelque 783 millions de personnes – ne gagnaient pas un revenu suffisant pour s'élever, ainsi que leur famille, au-dessus du seuil de pauvreté modérée (3,10 dollars des États-Unis par jour). Si les tendances actuelles de la croissance se maintiennent, le taux de pauvreté des travailleurs diminuera en 2017 et 2018, mais moins rapidement que durant les vingt-cinq années précédentes. Les plus grands effectifs de travailleurs pauvres se trouvent en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, soit 335 et 231 millions, respectivement. On s'attend à ce que six travailleurs sur dix en Afrique subsaharienne, et près de cinq travailleurs sur dix en Asie du Sud, vivent dans la pauvreté en 2018. Le nombre de travailleurs ayant un revenu inférieur au seuil de pauvreté extrême (1,90 dollar E.-U. par jour) devrait diminuer légèrement pendant les deux prochaines années en Afrique, et encore plus en Asie du Sud; néanmoins, il représentera encore près d'un tiers des travailleurs en Afrique et 15 pour cent en Asie du Sud en 2018³.
4. Dans les pays émergents et en développement, les enfants constituent plus du tiers des pauvres et les personnes âgées un peu moins de 5 pour cent. En 2016, les jeunes travailleurs des deux sexes étaient plus susceptibles que les adultes de connaître la pauvreté extrême ou

¹ Document [GB.328/INS/7](#).

² <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld>

³ BIT: *Emploi et questions sociales dans le monde: Tendances 2017*.

modérée – à savoir 37,7 et 26 pour cent⁴. Dans la majorité des pays en développement, la plupart de la population ne bénéficie pas de prestations de chômage, car la sécurité sociale n’y est pas largement répandue. En conséquence, les adultes économiquement inactifs sont souvent à la charge des membres de la famille qui travaillent et sont fréquemment exposés à la pauvreté.

5. Dans les pays développés, les seuils de pauvreté sont généralement définis en termes relatifs, soit environ 60 pour cent du revenu médian des ménages. Si les chômeurs y sont très vulnérables à la pauvreté, le pourcentage des travailleurs des deux sexes vivant sous le seuil de pauvreté est plus faible que dans les pays en développement. Depuis la crise économique mondiale, le taux de pauvreté a augmenté dans plusieurs pays avancés⁵.
6. A l’échelon mondial, l’élimination de la pauvreté visée par l’ODD 1 du Programme 2030 suppose une augmentation du nombre d’hommes et de femmes en âge de travailler et occupant effectivement un emploi, une majoration des revenus du travail, ainsi que la mise en place et le renforcement de systèmes de protection sociale pour les ménages, notamment les familles avec enfants, les personnes âgées et les adultes incapables de travailler. Par ailleurs, il devient de plus en plus évident que les niveaux élevés d’inégalité entravent les efforts de réduction de la pauvreté, ce qui souligne l’importance des avancées réalisées dans le cadre de l’ODD 10 sur la réduction des inégalités au sein des pays, et entre ceux-ci, en rapport avec l’ODD 1⁶.
7. Des changements majeurs s’imposent dans les modèles d’emploi pour aider les pays à sortir de la pauvreté: cela suppose d’améliorer les moyens d’existence dans l’agriculture et les autres secteurs ruraux et d’aider les travailleurs familiaux non rémunérés et les autres travailleurs informels (vivant souvent en zone rurale) à effectuer la transition vers des emplois salariés et formels (ou plus formels) dans l’industrie ou les services (généralement en milieu urbain). Par ailleurs, il est essentiel d’améliorer les revenus, les conditions de travail et la productivité dans l’agriculture et les autres secteurs ruraux. Les socles de protection sociale sont beaucoup plus durables lorsque les activités économiques se formalisent progressivement.
8. A l’horizon 2030, la création d’emplois décents représente un défi de taille. De 2017 à 2030, la population mondiale en âge de travailler augmentera de près d’un milliard. Si la tendance actuelle se maintient, environ 520 millions de personnes – pour la plupart des jeunes des deux sexes – entreront dans la population active. Il importe de souligner que presque les trois quarts de cette croissance auront lieu en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne. La réalisation de l’ODD 5 (Parvenir à l’égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles) signifie qu’il faudra réduire les disparités hommes-femmes sur le marché du travail. Par exemple, si l’objectif du G20 – une réduction de 25 pour cent de cet écart d’ici à 2025 – est rapporté à l’échelon mondial à l’horizon 2030, il faudrait faire en sorte qu’environ 200 millions d’autres femmes puissent entrer sur le marché du travail. L’élimination de la pauvreté extrême dans le monde du travail suppose de moderniser les emplois de quelque 367 millions d’hommes et de femmes. Un autre moyen pour décrire l’ampleur du problème consiste à évaluer le nombre de personnes travaillant informellement à leur compte ou dans l’économie familiale de subsistance, car ces occupations vulnérables sont généralement

⁴ BIT: *Emploi et questions sociales dans le monde, 2016: Tendances pour les jeunes*.

⁵ BIT: *Emploi et questions sociales dans le monde, 2016: Transformer l’emploi pour en finir avec la pauvreté*.

⁶ BIT: *Initiative sur l’éradication de la pauvreté: l’OIT et le Programme 2030*, rapport du Directeur général, Conférence internationale du Travail, 105^e session, 2016; Groupe de la Banque mondiale: *Taking on Inequality*, 2016.

synonymes de faibles revenus et de pauvreté: réduire à 10 pour cent la part de cette main-d'œuvre dans l'emploi total dans les pays émergents et en développement (soit un taux comparable aux pays développés) signifie qu'il faudrait créer un milliard d'emplois formels rémunérés d'ici à 2030.

Politiques visant à éliminer la pauvreté au travail

9. La section qui suit traite des politiques permettant de relever les défis que posent l'élimination de la pauvreté au travail, la création d'emplois décents et productifs pour les personnes qui risquent d'être laissées pour compte, ou qui sont vulnérables à l'exclusion sociale et économique.

Garantir le travail décent dans l'agriculture et les économies rurales

10. Six travailleurs sur dix (hommes et femmes confondus) qui vivent dans un état de pauvreté extrême ou modérée travaillent dans l'agriculture et près de 80 pour cent des travailleurs pauvres dans le monde vivent et travaillent en milieu rural (selon les estimations provenant de pays disposant de données sur le sujet). Dans ces régions, les institutions du marché du travail, ainsi que le degré d'organisation et de représentation, laissent généralement à désirer, et les travailleurs sont souvent incapables d'exercer leurs droits. La pauvreté au travail est surtout le fait de familles vivant sur de petites exploitations agricoles et des travailleurs agricoles qui ne possèdent pas de terres. Il s'agit souvent d'un travail informel et, lorsque les membres la famille migrent vers les zones urbaines pour y trouver de meilleurs emplois, ils sont souvent relégués à des tâches informelles, tels la vente itinérante dans les rues, le travail domestique et le bâtiment.
11. Les jeunes (de 15 à 24 ans) – dont 85 pour cent vivent dans des pays en développement, principalement en milieu rural – sont surreprésentés dans la catégorie des travailleurs pauvres⁷. Le travail forcé demeure un grave problème dans certains pays.
12. Bien que l'emploi des femmes dans l'agriculture ait régressé durant les vingt dernières années, ce secteur demeure la plus importante source d'emplois pour les femmes des pays à faible revenu et revenu intermédiaire/inférieur. La discrimination envers les femmes a un sérieux impact négatif sur la productivité agricole; selon certaines études, dans les pays en développement, les femmes pourraient améliorer la production agricole globale de 2,5 à 4 pour cent si elles avaient accès aux mêmes ressources productives que les hommes⁸.
13. Les travailleurs ruraux pauvres et leur famille représentent une proportion élevée des personnes souffrant de faim et de malnutrition. Selon les statistiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 795 millions de personnes

⁷ B. Losch: *Structural transformation to boost youth labour demand in sub-Saharan Africa: The role of agriculture, rural areas and territorial development*, BIT, Département des politiques de l'emploi, document de travail n° 204, 2016: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_533993.pdf.

⁸ Banque asiatique de développement et FAO: *Gender equality and food security – Women's empowerment as a tool against hunger*, 2013: <http://www.fao.org/wairdocs/ar259e/ar259e.pdf>.

souffrent de la faim dans le monde, dont les trois quarts vivent en milieu rural et environ la moitié sur de petites exploitations agricoles⁹.

14. La contribution de l'OIT à cette approche multidimensionnelle de l'éradication de la pauvreté et de la faim en milieu rural est exposée dans une série de notes d'orientation sur la promotion du travail décent dans l'économie rurale¹⁰. L'approche de l'OIT se distingue des autres initiatives en ce qu'elle fait appel à la participation active des organisations de travailleurs ruraux, des petits agriculteurs et des coopératives, ainsi que des entreprises de plus grande taille. Les cinq piliers de cette politique sont les suivants:
- soutenir une croissance agricole qui profite à tous, afin d'améliorer les moyens d'existence et la sécurité alimentaire;
 - favoriser la diversification économique et lancer un mouvement de transformation de l'emploi rural axé sur la productivité;
 - promouvoir l'accès aux services, à la protection et aux investissements à forte intensité de main-d'œuvre;
 - assurer la durabilité et exploiter les avantages des ressources naturelles; et
 - aider les populations rurales à mieux faire entendre leur voix, par l'organisation et la promotion des droits, des normes et du dialogue social.
15. Transformer l'emploi rural afin qu'il offre des moyens de subsistance durables et permette d'éradiquer la faim, comme le préconise l'ODD 2, exige des stratégies politiques intégrées et une étroite coordination entre les différentes parties prenantes: les employeurs, aussi bien les grandes multinationales que les associations et les coopératives de petits producteurs; les organisations de travailleurs ruraux et les autres organisations de la société civile; et les partenaires internationaux. L'OIT collabore étroitement avec ses mandants tripartites et les équipes locales des Nations Unies et entretient une relation de travail suivie avec la FAO¹¹.

S'affranchir de l'informalité

16. Dans les pays en développement, l'économie informelle représente entre 35 et 90 pour cent de l'emploi total et reflète les réalités très diverses de l'emploi salarié et indépendant dans le monde. Pour les travailleurs, l'emploi informel se traduit souvent par de bas salaires et un accès limité à la protection et aux ressources juridiques et sociales; ils ont donc un pouvoir de négociation et de représentation limité et éprouvent des difficultés à planifier au-delà de leurs besoins quotidiens. Le travail dans l'économie informelle est essentiellement le fait des femmes et des personnes les plus vulnérables à l'exploitation: travailleurs peu qualifiés, jeunes, personnes âgées et migrants. Pour les micro et petites entreprises, l'informalité est un frein qui entrave la croissance, la productivité et l'accès aux ressources généralement disponibles. La réduction de l'informalité est essentielle à la réalisation de plusieurs ODD,

⁹ FAO: *L'Etat de l'insécurité alimentaire dans le monde*, 2015.

¹⁰ *Portefeuille des notes d'orientation des politiques sur la promotion du travail décent dans l'économie rurale*, 2015: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_policy/documents/publication/wcms_437166.pdf.

¹¹ Document GB.329/POL/1, Résultat 5: le travail décent dans l'économie rurale.

y compris ceux qui concernent la pauvreté, le développement rural, l'industrialisation et l'égalité entre les sexes, ainsi que le travail décent, notamment dans le cadre de l'ODD 8.3.

17. La meilleure façon de conceptualiser le travail informel consiste à le définir comme un cheminement permettant aux travailleurs et aux entreprises¹² d'acquérir progressivement les droits et les obligations associés au statut de travail formel. La recommandation (n° 204) sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, 2015, vise à aider les pays à:
- faciliter la transition des travailleurs et des unités économiques de l'économie informelle vers l'économie formelle tout en respectant les droits fondamentaux des travailleurs et en offrant des possibilités de sécurité du revenu, de moyens de subsistance et d'entrepreneuriat;
 - promouvoir la création d'entreprises et d'emplois décents, leur préservation et leur pérennité dans l'économie formelle, ainsi que la cohérence entre les politiques macroéconomiques, d'emploi, de protection sociale et les autres politiques sociales;
 - prévenir l'informalisation des emplois de l'économie formelle.
18. L'OIT a élaboré un plan d'action¹³ pour donner suite à l'adoption de la recommandation n° 204, dont l'objet est d'aider les pays à: mettre en place des cadres juridiques et politiques nationaux améliorés et exhaustifs; renforcer la sensibilisation et la capacité des mandants; remédier aux problèmes d'inégalité entre les genres; et répondre aux besoins des groupes vulnérables dans l'économie informelle.

Promouvoir la paix et réduire la précarité par le travail décent

19. Environ 28 pour cent des pauvres du monde vivent dans la précarité, dans des situations où, pour diverses raisons – tels les conflits et les catastrophes naturelles ou causées par l'homme –, les institutions sociales, économiques et politiques ne permettent pas de créer les conditions d'un développement durable, voire de répondre aux seuls besoins humanitaires. Les recherches menées par le BIT et son expérience du terrain montrent que l'approche du travail décent pour la relance économique au plan local renforce la résilience socio-économique. La création d'emplois décents peut contribuer à réduire la précarité, à stabiliser les situations d'après-crise, à prévenir les crises dans les zones et les pays exposés aux catastrophes et paver la voie à la croissance économique et à une paix durable. Dans ces contextes instables, l'accent mis sur des emplois plus nombreux et de meilleure qualité contribue à des résultats tangibles en termes d'emploi et de formation. Lorsqu'elles sont axées sur les populations les plus vulnérables touchées par les conflits et les catastrophes, les actions de promotion du dialogue social, de la protection sociale et des principes et droits fondamentaux au travail peuvent contribuer à réduire les inégalités et l'exclusion.
20. Dès 1944, l'OIT a adopté la recommandation (n° 71) sur l'emploi (transition de la guerre à la paix), 1944. Plus de soixante-dix ans se sont écoulés; l'évolution de la nature des conflits, et des réponses qu'elle suppose, compliquent encore ces périodes de transition. En outre,

¹² L'approche de l'OIT concernant le rôle des petites et moyennes entreprises dans la création d'emplois décents et productifs est définie dans une résolution adoptée à la 104^e session (2015) de la Conférence internationale du Travail: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_381164.pdf.

¹³ Document GB.329/POL/2, Résultat 6: la formalisation de l'économie informelle.

l'OIT est sollicitée pour intervenir dans d'autres types de crises, telles les catastrophes. En juin 2016, la CIT a tenu une première discussion sur la révision de la recommandation n° 71, afin d'élargir les thèmes de la reconstruction et du relèvement en y incluant l'impact des catastrophes et des questions telles que la prévention, la préparation et la résilience. Ce processus normatif sera finalisé lors de la 106^e session (2017) de la Conférence, avec un nouvel instrument normatif censé offrir des orientations sur la contribution de l'emploi et du travail décent à la paix et à la résilience. L'OIT a également lancé un programme phare, intitulé «Emplois pour la paix et la résilience», qui vise à aider les Membres à créer des emplois, améliorer l'employabilité des jeunes, renforcer les institutions tripartites et promouvoir les principes et droits fondamentaux au travail ¹⁴. Le Bureau collabore également avec la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, afin de renforcer l'impact de la consolidation de la paix sur les programmes d'emploi ¹⁵.

Bâtir des socles de protection sociale

21. Les systèmes de protection sociale, y compris les socles de protection sociale, jouent un rôle fondamental dans l'élimination de la pauvreté, en ce qu'ils réduisent l'insécurité économique et l'exclusion sociale, comme le mentionne l'ODD 1.3. La protection sociale est donc un instrument qui appuie le développement durable et réduit l'impact des fluctuations économiques. La sécurité du revenu offerte par les systèmes de protection sociale améliore les moyens de subsistance et la résilience des personnes défavorisées, voire des plus pauvres; elle leur offre des possibilités d'éducation, de mobilité géographique, d'emploi et d'activité productive et, partant, des perspectives de revenus actuels et futurs. L'accès universel à la protection sociale, notamment par la mise en œuvre et le maintien, le cas échéant, de socles nationaux de protection sociale, constitue une forme d'aide importante pour les personnes pauvres ou vulnérables; ces mécanismes permettent également de stabiliser l'économie et de maintenir et promouvoir l'employabilité.
22. L'OIT estime que 73 pour cent de la population mondiale ne dispose pas d'une sécurité sociale adéquate. Les dépenses de protection sociale constituent un investissement dans les infrastructures humaines et sociales, qui complètent les infrastructures matérielles et les politiques sectorielles; ensemble, elles permettent d'établir et d'améliorer les capacités productives des pays, tout en soutenant les revenus et la demande intérieure, tant sur le plan structurel que durant les cycles économiques ¹⁶. Le BIT a élaboré une stratégie en deux volets: aider les Etats Membres à atteindre au moins un niveau minimal de protection (la dimension horizontale, ou socles de protection sociale); et améliorer progressivement les niveaux de protection en fonction des normes modernes de sécurité sociale (la dimension verticale) ¹⁷.
23. Les socles de protection sociale définis au niveau national constituent un volet important dans cette démarche, afin d'atteindre l'ODD 1.3 et de contribuer à la réalisation de plusieurs

¹⁴ BIT: *Employment and decent work in situations of fragility, conflict and disaster: Guide*, 2016, http://ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/instructionalmaterial/wcms_141275.pdf.

¹⁵ http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_535663/lang--en/index.htm

¹⁶ BIT: *Rapport mondial sur la protection sociale 2014-15: Bâtir la reprise économique, le développement inclusif et la justice sociale*, 2014.

¹⁷ La recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, 2012, guide les travaux de l'OIT sur la dimension horizontale, et la convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952, fait de même pour la dimension verticale.

objectifs du Programme 2030 sur l'élimination de l'extrême pauvreté: emploi, égalité des sexes, inclusion sociale et santé. Les pays à faible revenu et les pays les moins avancés pourraient largement bénéficier de ce type d'investissement, mais sont confrontés à de très sérieuses contraintes budgétaires et financières externes, que seule une assistance financière et technique temporaire permettrait de surmonter. La coopération pour le développement peut contribuer à la mise en place de systèmes nationaux de protection sociale et de structures de financement qui prennent en compte les besoins initiaux de ces systèmes et leur capacité ultérieure d'autofinancement, ainsi que l'impact potentiel de ces investissements sur le développement.

24. Le BIT appuie les activités de renforcement des capacités et fournit des services consultatifs techniques, fondés sur les consultations tripartites menées dans les pays, afin d'adapter ses interventions aux situations nationales. Il collabore étroitement aux mécanismes de coordination interorganisations, tels le *Social Protection Inter-Agency Cooperation Board (SPIAC-B)* et les équipes de pays des Nations Unies. Le programme phare du BIT sur la création de socles de protection sociale pour tous, lancé au début de l'année 2016, vise à doter le Bureau d'une structure cohérente permettant de mobiliser et de canaliser les ressources en vue de l'établissement d'une protection sociale universelle¹⁸. En septembre 2016, le BIT et la Banque mondiale ont également lancé le Partenariat mondial pour la protection sociale universelle, en collaboration avec de nombreux autres partenaires du développement¹⁹.

Promouvoir une stratégie mondiale de l'emploi pour des soins de santé universels

25. L'ODD 3.8 engage les membres de l'ONU à faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire, et notamment à offrir à tous une protection contre les risques financiers, donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels, sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable. L'ODD 3.c sur la mise en œuvre des objectifs en matière de santé engage également les Etats à accroître considérablement le budget de la santé, ainsi que le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits Etats insulaires en développement.
26. Le BIT a étroitement collaboré avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour appuyer le rapport de la Commission de haut niveau sur l'emploi dans le secteur de la santé et la croissance économique²⁰. Ce rapport révèle qu'entre 2000 et 2011 environ un quart de la croissance économique dans les pays à revenu faible et intermédiaire résultait d'améliorations à la santé. Les investissements dans le système de santé ont des effets multiplicateurs qui renforcent la croissance économique inclusive et la réduction de la pauvreté, y compris par la création d'emplois décents. Les pays du monde entier sont actuellement confrontés à une pénurie de travailleurs dans le secteur de la santé. La commission a dressé une liste de recommandations en dix points, au premier rang de laquelle elle exhorte les gouvernements à «stimuler les investissements dans la création d'emplois décents en santé, notamment pour les femmes et les jeunes, avec les bonnes compétences,

¹⁸ Document [GB.328/POL/1](#), Résultat 3: Création et extension des socles de protection sociale (y compris le programme phare correspondant).

¹⁹ http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_526137/lang--fr/index.htm

²⁰ BIT, OCDE et OMS: S'engager pour la santé et la croissance: *Investir dans les personnels de santé*, 2016, <http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/250100/3/9789242511307-fre.pdf?ua=1>.

en nombre suffisant et aux endroits opportuns». Les 14 et 15 décembre 2016, le BIT, l'OMS et l'OCDE ont organisé une réunion ministérielle de haut niveau sur l'emploi dans le secteur de la santé et la croissance économique, afin de lancer un plan d'action quinquennal sur la mise en œuvre des recommandations de la commission. Le BIT tiendra également une réunion tripartite sur l'amélioration de l'emploi et des conditions de travail dans les services de santé (24-28 avril 2017), dont l'objectif est de mettre au point des stratégies de travail décent permettant de remédier efficacement aux pénuries de main-d'œuvre dans le secteur de la santé, condition préalable à l'égalité d'accès aux soins de santé pour tous ceux qui en ont besoin.

27. Les estimations des effectifs mondiaux du secteur de la santé varient en fonction des professions ou des travailleurs considérés. Quelque 43,5 millions de professionnels de la santé étaient directement employés dans ce secteur en 2013, et l'on estime que plus de 200 millions de personnes travaillent dans les secteurs de la santé et des services sociaux dans le monde (y compris les aidants personnels non rémunérés, les prestataires du secteur privé, ainsi que les employés des services d'entretien et de restauration). Selon un rapport du BIT ²¹, au niveau mondial, une main-d'œuvre extrêmement nombreuse mais invisible, composée de 57 millions de travailleurs non rémunérés, comble les graves pénuries de personnel de santé qualifié. Il s'agit pour la plupart de femmes qui ont renoncé à travailler pour prendre soin de membres de leur famille, notamment les personnes âgées. Compte tenu du vieillissement de la population au cours des quinze prochaines années, jusqu'en 2030, 84 millions d'emplois supplémentaires devront être comblés dans le secteur de la santé au niveau mondial, principalement dans les pays à faible et moyen revenu, en Afrique et en Asie.
28. Le financement des soins de santé universels est tributaire des fondements juridiques des systèmes qui garantissent la disponibilité des traitements lorsque les patients en ont besoin. Il constitue un élément clé de la protection sociale. Près des quatre dixièmes (38,9 pour cent) de la population mondiale sont dépourvus de toute couverture médicale obligatoire ²².

Réaliser l'égalité entre les hommes et les femmes au travail

29. Les femmes sont surreprésentées dans les types d'emplois les moins rémunérateurs, au niveau du seuil de pauvreté: travail indépendant, travail non rémunéré dans les exploitations agricoles familiales et les services informels. La réalisation de l'ODD 5 (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles») exigera de mener des actions décisives pour éliminer toute une série d'entraves à l'égalité entre les femmes et les hommes au travail. Durant les deux dernières décennies, l'élévation substantielle du niveau de scolarité des femmes ne s'est pas traduite par une amélioration correspondante de leur statut professionnel. Dans de nombreuses régions du monde, par rapport aux hommes, les femmes

²¹ X. Scheil-Adlung: *Health workforce: A global supply chain approach – New data on the employment effects of health economies in 185 countries*, Extension de la sécurité sociale, document de travail n° 55, BIT, 2016.

²² BIT: *Addressing the Global Health Crisis: Universal Health Protection Policies*, Département de la protection sociale, documents de politique sur la protection sociale, document n° 13, 2014, http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---soc_sec/documents/publication/wcms_537419.pdf.

risquent plus de devenir chômeuses et de le rester, et d'être exclues de la population active; et lorsqu'elles travaillent, elles doivent souvent accepter des emplois de moindre qualité ²³.

- 30.** Les progrès réalisés pour surmonter ces obstacles ont été lents, et se cantonnent à quelques régions du monde; et même dans les nombreux pays où les écarts de participation à la population active et dans l'emploi se sont comblés, et où les femmes abandonnent les tâches familiales pour le secteur tertiaire, la qualité des emplois qu'elles occupent demeure un sujet de préoccupation ²⁴.
- 31.** Plusieurs mesures s'imposent si l'on souhaite atteindre les objectifs du programme de développement durable en ce domaine: créer un plus grand nombre d'emplois de qualité pour les femmes; établir des régimes universels de protection sociale; adopter des mesures afin de reconnaître, réduire et redistribuer les tâches non rémunérées et le travail domestique ²⁵. Pour remédier aux causes profondes de l'inégalité des chances, il faut s'attaquer à la discrimination et à la ségrégation sectorielle et professionnelle, inciter les jeunes à briser les stéréotypes sexuels par l'éducation et la sensibilisation, et offrir une formation aux femmes et aux hommes afin de briser le cercle vicieux des emplois stéréotypés selon le genre. Cela suppose également de mettre en place des modèles de croissance qui ne relèguent pas les femmes aux secteurs les plus exposés du marché du travail. Il existe d'autres mesures efficaces pour éliminer les obstacles à l'avancement des femmes, par exemple promouvoir leur esprit d'entreprise, appuyer leur participation active aux processus décisionnels, y compris au sein des gouvernements et dans les organisations d'employeurs et de travailleurs.
- 32.** Pour combler l'écart salarial entre les hommes et les femmes, il est impératif d'éliminer les inégalités qui subsistent sur le marché du travail en s'attaquant aux causes sous-jacentes de ce phénomène. Plusieurs mesures s'imposent à cet égard: promotion du principe de salaire égal pour un travail de valeur égale, transparence des échelles salariales, formation aux méthodes d'évaluation non-sexistes des emplois, systèmes de salaire minimum adéquats et inclusifs, et renforcement de la négociation collective.
- 33.** Pour combler les écarts salariaux résultant de la maternité, il est nécessaire de modifier les attitudes quant au travail non rémunéré; il faut aussi promouvoir le travail à temps partiel de qualité, et limiter la durée excessive du travail rémunéré. Il est essentiel d'établir un cadre global pour la conciliation des responsabilités professionnelles et familiales et de mettre fin à la discrimination au travail pour faire progresser l'autonomisation des femmes. Ce cadre doit intégrer les principaux éléments suivants: protection de la maternité pour toutes les femmes; des régimes de protection sociale qui permettent de réduire et de redistribuer les tâches non rémunérées; infrastructures de base, notamment dans les zones rurales; congé parental; une éducation et des soins de qualité pour la petite enfance; emplois de qualité dans le secteur des soins à la personne, y compris pour les travailleurs domestiques et migrants ²⁶. Tous ces thèmes font partie intégrante de l'Initiative du centenaire de l'OIT sur les femmes au travail. Par ailleurs, il ne saurait exister de travail décent dans un climat de violence et de harcèlement. La violence à l'égard des femmes est particulièrement préoccupante, comme l'indique l'ODD 5.2. L'OIT en traitera dans le cadre d'une discussion sur la violence et le

²³ BIT: *Les femmes au travail: Tendances 2016*.

²⁴ S. Verick et S. Dasgupta (dir. de public.): *Transformation of women at work in Asia: An unfinished development agenda*, 2016.

²⁵ BIT: *Les femmes au travail: Tendances 2016*.

²⁶ *Ibid.*

harcèlement à l'égard des femmes et des hommes dans le monde du travail, avec une première discussion à la CIT de 2018.

Le travail décent par l'industrialisation

34. L'emploi industriel joue un rôle clé dans la relance des performances économiques, comme le souligne l'ODD 9 (Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation). L'ODD 9.2 vise à augmenter sensiblement d'ici à 2030 la part de l'industrie dans l'emploi et le produit intérieur brut, en fonction des situations nationales, et à doubler sa part dans les pays les moins avancés. Afin de générer une croissance suffisante pour réduire la pauvreté, l'industrialisation doit créer des emplois décents, directement et indirectement. Les normes internationales du travail offrent à cet égard un cadre d'amélioration de la productivité et des conditions de travail ²⁷.
35. Le BIT estime que, en 2016, 21,5 pour cent de la population active mondiale travaillait dans les secteurs de l'exploitation minière, de la fabrication et des services publics (eau, gaz et électricité). Cette proportion de l'emploi industriel a diminué ces dernières années dans les pays à revenu élevé, pour s'établir à 20 pour cent environ, et a augmenté dans les pays à revenu intermédiaire, pour s'établir à ce niveau, voire le dépasser. La part de l'emploi industriel dans les pays à faible revenu stagne à un peu plus de 8 pour cent.
36. Le secteur manufacturier se caractérise par une haute productivité, des liens en amont avec le secteur primaire et le traitement des matières premières, et de nombreux liens en aval avec le secteur tertiaire ²⁸. Les économies d'échelle sont importantes dans de nombreux secteurs manufacturiers; l'accès aux grands marchés par la voie du commerce y représente donc un important moteur de croissance ²⁹. En outre, les technologies intégrées aux équipements à forte intensité de capital supposent souvent la présence d'investisseurs d'envergure mondiale. L'accès aux chaînes d'approvisionnement mondiales qui dominent de plus en plus les échanges mondiaux est essentiel ³⁰. Alors que la production manufacturière poursuit sa progression dans de nombreux pays, le coefficient d'emploi du secteur secondaire diminue, mais les niveaux de compétences y progressent. L'augmentation de la production manufacturière peut créer de nombreux emplois dans le bâtiment, les services – notamment les transports et la finance – et dans d'autres secteurs.
37. Pour de nombreux pays, le premier jalon du développement du secteur manufacturier est celui de la confection destinée aux marchés d'exportation. La main-d'œuvre de ce secteur, majoritairement jeune et féminine, souvent recrutée dans des villages ruraux pauvres, y voit

²⁷ Un ajout récent aux programmes de soutien de l'OIT est le Fonds «Vision zéro», qui vise à réduire les décès liés au travail, et les blessures et maladies graves, dans les secteurs liés aux chaînes d'approvisionnement mondiales: http://www.ilo.org/safework/projects/WCMS_517539/lang-en/index.htm.

²⁸ J.M. Salazar-Xirinachs, I. Nübler et R. Kozul-Wright (dir. de publ.): *Transforming economies: Making industrial policy work for growth, jobs and development*, BIT, 2014.

²⁹ BIT: *Translating the 2030 Agenda for Sustainable Development into Action: Integrating trade, investment and decent work policies*, note de travail pour la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, 17-22 juillet 2016, Nairobi, http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---integration/documents/meetingdocument/wcms_498947.pdf.

³⁰ BIT: *Le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales* (rapport IV) et *Résolution concernant le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales*, Conférence internationale du Travail, 105^e session, Genève, 2016. Voir aussi document [GB.329/INS/3/2](#).

la possibilité d'échapper à la pauvreté et aux mauvais traitements. Toutefois, pour de nombreux travailleurs du vêtement, la réalité est bien différente. Le BIT et la Société financière internationale de la Banque mondiale ont élaboré conjointement le programme Better Work, dont les objectifs sont l'amélioration des conditions de travail et de la compétitivité du secteur de la confection. L'Université Tufts a récemment mené dans les usines des pays participants une évaluation qui montre que ce programme a permis d'y améliorer sensiblement les conditions de travail, notamment la réduction des pratiques de travail abusives et des heures de travail excessives, et l'augmentation des salaires; le programme a également eu des effets positifs dans la vie privée des travailleurs et de leur famille. Ces résultats ont été obtenus tout en augmentant la compétitivité des entreprises ³¹.

38. Le développement des compétences professionnelles est un élément clé des stratégies de développement de l'industrie et du commerce. Le recrutement d'employés qualifiés permet aux entreprises d'accéder plus facilement à de nouveaux marchés étrangers, de se maintenir et de prospérer sur le marché intérieur et de s'adapter à l'évolution des marchés mondiaux. La stratégie du BIT axée sur l'amélioration des compétences professionnelles vise à créer un cercle vertueux, où les femmes et les hommes disposent d'un meilleur accès à une éducation et une formation de meilleure qualité, ce qui, en retour, favorise l'innovation, l'investissement, l'évolution technologique, le développement des entreprises, la diversification économique et la compétitivité, dont les économies ont besoin pour accélérer la création d'emplois, en plus grand nombre et de meilleure qualité, et ainsi améliorer la cohésion sociale. Axé sur les compétences professionnelles pour le commerce et la diversification économique, l'un des outils d'assistance technique offerts par le BIT (le STED) vise, par un processus d'analyse et de dialogue, à aider les gouvernements, les employeurs et les syndicats à identifier et satisfaire les besoins de compétences des secteurs présentant un potentiel sur les marchés d'exportation ³².
39. Dans les années qui viennent, le BIT poursuivra sa collaboration avec divers partenaires – tels l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) – pour aider les pays, notamment les moins avancés, à bénéficier des synergies résultant de la création d'emplois décents dans le secteur manufacturier axé vers l'exportation, en vue de la réalisation du Programme 2030.

Conjuguer travail décent pour les gens de mer et les pêcheurs et exploitation durable des océans

40. Environ 1,2 million de gens de mer travaillent sur des navires marchands engagés dans le commerce international, et plus d'un million dans la pêche hauturière industrielle. On estime à plus de 15 millions le nombre d'artisans pêcheurs informels, principalement dans les eaux côtières des pays en développement. La plupart des navires marchands offrent des conditions de travail acceptables, souvent bonnes. La navigation reste néanmoins l'occupation la plus dangereuse au monde. En outre, elle se caractérise par sa nature très internationale, avec des travailleurs de plusieurs nationalités et des navires qui font escale dans les ports de nombreux

³¹ BIT: *Progress and potential: How Better Work is improving garment workers' lives and boosting competitiveness*, 2016, <http://betterwork.org/blog/portfolio/impact-assessment/>.

³² BIT: *Compétences professionnelles pour le commerce et la diversification économique: Guide pratique*, 2012, http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---ifp_skills/documents/publication/wcms_534303.pdf.

pays. Ce secteur connaît un problème récurrent, à savoir le sort des gens de mer licenciés ou abandonnés dans des ports éloignés de leur port d'attache et privés de leur salaire.

41. La convention du travail maritime, 2006, de l'OIT a pour principal objectif de lutter contre les conditions de travail abusives en mer. Elle fixe des prescriptions minimales sur le travail des gens de mer et contient des dispositions sur les conditions d'emploi, les heures de travail et de repos, le logement, l'alimentation et la restauration, la santé et les soins médicaux, le bien-être et la sécurité sociale. Elle s'applique à tous les navires, publics ou privés, exerçant habituellement des activités commerciales, à l'exclusion des navires de pêche.
42. La pêche suppose de longues heures de travail et une activité éprouvante, dans un milieu marin souvent hostile. Les conditions des travailleurs migrants employés dans le secteur de la pêche sont particulièrement préoccupantes, avec des indications alarmantes de travail forcé ou de formes modernes d'esclavage dans certaines pêcheries. Les océans, ainsi que les ressources côtières et marines, jouent un rôle essentiel pour les populations côtières. Ils contribuent au développement social et économique par l'emploi et la création de revenus, par exemple la pêche et les activités touristiques. La gestion durable des ressources naturelles, des écosystèmes, de l'aquaculture et du tourisme est essentielle à l'essor du développement social et économique dans le monde, notamment dans les petits Etats insulaires en développement et dans les pays les moins avancés. La convention (n° 188) sur le travail dans la pêche, 2007, vise à garantir aux pêcheurs des conditions de travail décentes répondant à des exigences minimales, par exemple le logement et la nourriture, la sécurité et la santé au travail, les soins médicaux et la sécurité sociale.
43. La mise en œuvre du droit international, qui se reflète dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, la convention du travail maritime, 2006, et la convention (n° 188) sur le travail dans la pêche, 2007, constitue un mécanisme essentiel pour la réalisation de l'ODD 14³³. Ces instruments définissent le cadre juridique de toutes les activités dans les océans et les mers, y compris les devoirs et les obligations de l'Etat du pavillon quant aux conditions de travail, au recrutement des équipages et aux questions sociales. La prévention de l'exploitation des marins et des pêcheurs, ainsi que la prévention de la spoliation des ressources marines, sont autant de défis liés au développement durable³⁴.

Points suggérés pour la discussion

44. Le HLPF de 2017 vise à appuyer une approche intégrée de la réalisation des ODD. Le présent document résume comment l'Agenda du travail décent de l'OIT contribue à la mise en œuvre du Programme 2030. Les thèmes de discussion suggérés ci-dessous concernent les moyens qui permettraient à l'OIT de renforcer sa contribution aux partenariats mondiaux pour le développement durable.
 - Que devrait faire l'OIT pour contribuer aux efforts accomplis, individuellement et collectivement, par les Etats Membres pour accélérer le rythme de la création d'emplois décents, en vue de la mise en œuvre du Programme 2030, et notamment les objectifs 1 (pauvreté), 2 (faim), 3 (santé), 5 (genre), 9 (industrialisation) et 14 (océans)?

³³ L'OIT participe au mécanisme interinstitutions ONU-Océans, qui promeut la coordination et la cohérence des activités du système des Nations Unies relatives aux océans et aux zones côtières.

³⁴ A. Couper, H.D. Smith et B. Ciceri: *Fishers and Plunderers: Theft, Slavery and Violence at Sea*, 2015.

- Quels sont, selon les mandats de l'OIT, les points sur lesquels le Bureau devrait insister dans le cadre de sa contribution aux débats du HLPF en 2017?